

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.1	Diminuer les consommations énergétiques de la commune et des services municipaux

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Partenaires à associer	Associations, écoles		

→ Action 1 : Economiser les flux (énergie et eau)



Mesures concrètes

- Continuer à diagnostiquer les bâtiments municipaux en diversifiant les méthodes (audits, caméras thermiques, rendu lumineux...)
- Etablir un plan pluriannuel de réhabilitation thermique
- Suivre de manière plus précise les consommations d'eau et d'énergie et réorganiser la programmation (télégestion...)
- Renouveler de manière systématique le matériel par des systèmes économes en eau lors des pannes et des travaux
- Poursuivre l'installation de cuves de récupération d'eaux de pluie pour différents usages (arrosage, toilettes...)
- Réaliser un plan de sensibilisation pour responsabiliser les usagers dans l'utilisation des locaux
- Adapter l'usage aux caractéristiques des bâtiments communaux, notamment par les associations

Objectifs et indicateurs

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> -tendre vers une moyenne de 180 kwh / an / m² de bâtiment existant pour 2020 (énergie primaire) = réduction de 30 % / m² - réduction des consommations d'eau potable - poursuivre les objectifs du Grenelle de l'environnement

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Indice de consommation énergétique des bâtiments communaux : 2010 : 256,4 kwh / m² / an - 2009 : 253,8 kwh / m² / an - Electricité bâtiments 2010 : 1 479 762 Kwh soit 8 878,6 Kg CO₂ et 2 421,4 Kg Carbone - Gaz 2010 : 4 567 882Kwh soit 936.4 Tonnes CO₂ et 255 Tonnes Carbone - Consommation d'eau : 2010 : 24 529 m³ 	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de consommation en Gaz pour les bâtiments communaux : Gaz 159,9 kwh/m²/an - Indice de consommation électrique pour les bâtiments communaux : 96,5 KWhep/m²/an - Ratios plus fins disponibles en croisant avec d'autres données : Conso eau, énergie et émissions GES / bâtiment / agent / élève / classe / heure d'utilisation des locaux / habitant / poste (administration, enseignement, socio-culturel, piscine, sport, associations, éclairage public)...

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux et un plan d'action annuel (énergie et eau) - Poursuivre les actions de maîtrise des flux - Définir un programme de sensibilisation pour les économies d'eau et d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux et un plan d'action annuel (énergie et eau) - Mettre en place des actions d'économie de flux - Mettre en place les actions de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie 			
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Budget d'investissement économie d'énergie 50 000 € / an + Budget courant de rénovation des bâtiments et renouvellement des équipements (eau) * en 2010, le budget total alloué pour les aménagements d'économies d'énergie a été estimé à 82 331€ 				